

Manifeste

Tunisiens à l'étranger, étrangers en Tunisie ?

Disons-le d'emblée : Nous ne demandons ni portefeuilles, ni postes, ni « part du gâteau ». Nous reconnaissons que la Révolution du 14 janvier a été faite par des Tunisiens de l'intérieur au péril de leur vie et qu'il n'appartient pas à d'autres d'en réclamer la paternité. Mais nous, Tunisiens de la diaspora, n'entendons pas minorer notre rôle à venir, ni subir un certain discours misérabiliste sur de « pauvres immigrés » absents et déphasés.

Cet appel qui regroupe la signature de personnalité des médias, de la culture et du monde associatif est un cri du cœur et non pas une requête officielle. Ses signataires ne prétendent pas parler au nom de tous les Tunisiens expatriés ni évincer d'autres initiatives. Bien au contraire, nous leur apportons notre soutien et les assurons de notre sympathie. Nous discutons sur le principe, quant à nous, tout simplement. Nous voulons affirmer notre appartenance inaliénable à la Tunisie tout en nous interrogeons : est-ce que la Tunisie veut encore de nous ? Voudra-t-elle de nos enfants, de nos conjoints ? Tout au long de ces années d'éloignement, nous n'avons cessé d'être des ambassadeurs dignes de ce pays. Nous lui avons donné les preuves de notre attachement et personne ne lui a fait l'affront de renoncer à la nationalité. Nos enfants naissent et grandissent avec l'amour du « bled ». A travers nous, la Tunisie dispose d'un réservoir d'expériences, d'un vivier de forces actives, de compétences intellectuelles et scientifiques. Elle bénéficie de relais dans les sociétés civiles, les cercles politiques, associatifs et syndicaux, dans les organisations internationales et les médias. Faut-il, également, avoir l'indécatesse de rappeler que le transfert de devises que nous effectuons représente la deuxième ressource du pays ?

Pourtant, nous nous estimons toujours redevables à la terre qui nous a vus naître, et où repose la sépulture de nos anciens. Un pays à qui nous disons notre amour décomplexé, notre patriotisme serein, notre joie de le voir se construire dorénavant sur des bases de justice, de liberté et de démocratie. Depuis la Révolution, nous ne sommes pas restés les bras croisés. Nous avons fait notre examen de conscience, nous avons activé nos relais, collecté de l'argent pour aider et, chacun à son échelle, a fait sa campagne pour encourager ses amis et ses concitoyens européens à soutenir la Tunisie, à choisir nos villes et nos rivages comme destination de vacances, pendant que nous découvrons avec bonheur que nos enfants regardent enfin vers le pays de leurs chibanis avec espoir et caressent l'idée de s'y établir un jour.

Par conséquent, si les Tunisiens ont payé là-bas cher la Révolution, nous voulons payer avec eux aujourd'hui le prix de la reconstruction collective qui reste un défi majeur, mettre à leur disposition nos compétences, nos expériences et nos savoirs acquis de longue haleine. Toutefois, si la qualité d'être tunisien crée des devoirs, elle ouvre des droits dont le premier est celui de la citoyenneté. Et c'est au nom de celle-ci que nous nous permettons de mettre des mots sur ce qui ne va pas dans la relation qui continue à prévaloir entre la diaspora et les instances officielles du pays :

- Nous déplorons un certain discours sur l'immigration qui reste approximatif quant il n'est pas truffé de clichés, qui réduit des parcours de vies entières à des aventures superflues et fait des émigrés un magma informe de « mouatinina fil-kharj », une sorte de « citoyen non identifié ».
- Nous dénonçons le mécanisme de rejet qui frappe nos enfants, comme si le fait de ne pas être né en Tunisie ou de ne pas parler l'arabe était un obstacle insurmontable ou un déni de patriotisme
- Nous dénonçons le discours ambigu sur le métissage, - c'est-à-dire sur le fruit même de nos unions avec des conjoints d'autres cultures - et le peu d'intérêt accordé à notre façon d'assumer la mixité et de gérer la mondialisation humaine et pas seulement économique.
- Nous regrettons le manque de transparence entourant l'acquisition de la nationalité tunisienne pour nos conjoints étrangers et l'accès rendu impossible à la naturalisation pour ceux qui aiment la Tunisie et veulent la servir.

- Nous regrettons l'accueil mitigé, voire les campagnes de dénigrement qui ont visé récemment les compétences tunisiennes ayant fait le choix de retourner en Tunisie pour se joindre aux gouvernements provisoires successifs et dont l'engagement a été calomnieusement traité de « lobbies étranger », ou de « franc-maçonnerie ».
- Idem pour d'autres élites expatriées, issues des grandes écoles et d'autres niches de l'excellence tunisienne et désireuses d'associer leurs efforts à ceux de leurs compatriotes. Et nous exprimons la même amertume devant le traitement qui a été fait à certains opposants dont le retour au pays méritait mieux qu'un « dégage ! » devenu au fil du temps une formule de haine des compétences et des intelligences.
- Nous sommes affligés de l'absence de mise en exergue de l'apport artistique et culturel des Tunisiens de l'étranger et de l'inexistence de tout travail de lobbying national pour soutenir ou favoriser les candidatures tunisiennes dans les instances internationales.
- Nous déplorons le réflexe d'exclusion qui consiste à éloigner les Tunisiens expatriés de « la chose politique ». Après le régime du 7 novembre qui s'est méfié de la composante binationale européenne plus à même d'exiger la liberté et la démocratie parce qu'elle en connaît la pratique et les rouages, l'on s'attendait à ce que la Révolution du 14 janvier rompe avec cette frilosité et renoue politiquement et culturellement avec les Tunisiens de l'extérieur.

Par conséquent, nous demandons que soient tenues des « Etats généraux de l'immigration » à travers le monde et en Tunisie, afin de définir une nouvelle politique à l'adresse des Tunisiens résidants à l'étranger et la nécessité de nommer des personnalités qui les représentent parmi ceux qui sont à même de le faire, et non pas dans les rangs de ceux qui ignorent les données et les subtilités du terrain. Que soient créées des instances chargées de sérier les compétences, de quantifier l'apport culturel, de fédérer les petites et les grandes structures, de faire un état des lieux des politiques conduites dans ce domaine, en tenant compte des doléances mais aussi des propositions extérieures.

Mais nous demandons, d'abord, et avant tout, dans la perspective des élections du 24 juillet, que soit abrogé le projet de loi qui restreindrait l'accès à l'éligibilité des Tunisiens de l'étranger en le conditionnant à la résidence en Tunisie. Nous disons que chaque Tunisien, où qu'il soit, doit pouvoir s'impliquer dans la vie politique nationale, qu'il a le droit indéniable d'élire et d'être élu, dans le respect de ses droits à la citoyenneté pleine et entière.

Il s'agit là, tout simplement, de la reconnaissance de notre rôle de citoyen que nous avons bien l'intention d'assumer. Notre poids électoral ne saurait être négligé ni négligeable. Nous interpellons, par conséquent, les instances politiques en place et celles chargées de préparer la Constitution, les partis qui ambitionnent de devenir les représentants du peuple, les organisations de la société civile, afin de connaître leur position sur ce sujet, quel traitement comptent-ils réserver au dossier de l'immigration, comment nos doléances seront-elles débattues et, au besoin, inscrites dans la future Constitution.

Nous mettons aujourd'hui tous les candidats devant leurs responsabilités, non seulement au regard des prochaines échéances, mais devant l'Histoire, car de leur attitude dépendra notre propre engagement, bien sûr, mais aussi, et surtout, le lien futur de nos enfants avec le pays. Il leur appartient de faire de ces nouvelles générations des Tunisiens à part entière ou des étrangers à la Tunisie.

Premiers signataires

Chérif Abdellatif, journaliste (France), Rabia Ben Abdallah, comédienne, Professeur Universitaire d'art dramatique (France), Mohamed Charbagi, producteur (France), Noureddine Chatti, homme de culture (Suède), Hédi Chenchabi, Président de l'association culturelle AIDDA (France), Brahim Chanchabi, Journaliste-Photographe (France), Houssine Dridi, Universitaire (Montréal-Canad), Ahmed Hajri, peintre (France), Ahmed Jemai, Journaliste Reporter, Directeur d'agence de presse (France), Moncef Labidi, Directeur de l'Association Ayyem Zaman, Kamel Lazaar, Président de la Fondation Laz'art pour les arts plastiques (Suisse), Skander Mami, Chef d'entreprise en Conseil et Gestion (France), Adel Mnedja, Délégué Général Honoraire d'une organisation professionnelle départementale (MEDEF 77) et Président de Société-France (France), Najwa Othmani, journaliste (France), Abder Sfaxi, styliste (France), Moumen Slama, psychologue (France), Soraya Slimane, Productrice de cinéma (France), Hassane Tlili, journaliste (France), Fawzia Zouari, écrivain et journaliste (France).